

SHALSHELET NEWS



Chabbat ^{T"ou}
Chémini
Para
30 mars 2019
23 Adar 2 5779

La Parole du Rav Brand

La Vache Rousse

Le processus de la vache rousse purifie l'impureté provoquée par un mort. Pourquoi spécifiquement une vache ? Les Sages enseignent : « C'est à l'image du fils d'une servante qui a sali le palais royal. Le roi dit : "Que vienne sa mère nettoyer la saleté de son fils !" Ainsi dit Hachem : "Que la vache vienne nettoyer la souillure qu'a provoquée le Veau d'or" » (Bamidbar Rabba 19,8).

Nous déduisons de ces paroles que le Veau d'or est la cause de l'impureté du mort. Pourquoi donc ? Car lorsque les juifs entendirent les Dix Commandements, l'ange de la mort n'eut plus de pouvoir sur eux : la mort n'eut plus d'emprise sur eux et il n'y aurait pas eu de telle impureté. Lorsqu'ils fautèrent avec le Veau d'or, la mort revint parmi eux (Avoda Zara 6a). Adam Harichon aussi aurait dû vivre éternellement, mais en mangeant de l'arbre de connaissance du bien et du mal, il entraîna sa propre mort. Son péché étant semblable à celui du Veau d'or, leurs conséquences doivent logiquement l'être aussi. Or, l'impureté disparaîtra avec la Vache rousse, mais le mort est mort et enterré !

Cependant, la mort n'est dès lors plus définitive : Adam et les siens auront droit à la Résurrection des morts et au retour au Paradis. Sans doute si l'arbre était l'arbre de la connaissance du mal, il l'aurait amené vers la mort pour l'éternité et au bannissement du Paradis à jamais. Mais, comme il était l'arbre de la connaissance du bien et mal, le bien finira par annuler le mal. Le mal est un manque et la nature amène à ce qu'on remplisse le manque. L'âme souffre d'un manque de proximité avec D.ieu, et tant qu'elle n'a pas trouvé satisfaction, elle n'est pas apaisée et pour cela elle doit se repentir. La soif de combler un manque joue elle-même un rôle constructif. Prenons un exemple : une maladie est un manque de santé et les gens cherchent un remède. Ces derniers étudient alors les sciences – biologie, médecine et pharmacologie – et trouvent des remèdes pour beaucoup d'autres maladies. En méditant la science, ils verront la grandeur de D.ieu

et retrouveront la foi (éventuellement) perdue. Bien que certains refusent de Le reconnaître, Il se trouve partout et tôt ou tard, ils Le trouveront... Tel est le sens de la sentence talmudique : « Au pas (de la venue) du Messie, l'impertinence grandira, le pouvoir se transformera en apostasie, il n'y aura pas de réprimandes... Sur quoi pourrions-nous appuyer (notre espérance) ? Sur notre Père au Ciel » (Sota 49b). Cette idée se trouve souvent dans la Torah. Ainsi, grâce à son entêtement et à sa méchanceté, le Pharaon subit des châtements extraordinaires en public, et le Nom de D.ieu fut connu et sanctifié. Ainsi dit le Baal Chem Tov : lorsqu'un voyou se moque de celui qui prie D.ieu, ce dernier se concentre alors encore plus, et, voici que du mal sort un bien (Tanya, Igéret Hakodech).

Lorsque les juifs fautèrent avec le Veau d'or, D.ieu voulut les exterminer. Moché pria, il réussit à les sauver et D.ieu lui dévoila, de surcroît, les treize attributs de miséricorde ! Grâce au Veau d'or, les juifs s'enrichirent dans leur perception de D.ieu : du mal est sorti du bien. Or, c'est justement là le concept de la Vache rousse : « Pourquoi la Torah introduit-elle le sujet de la Vache rousse en disant : "Voici le 'hok – loi incompréhensible – de la Torah" ? Comme dit le verset : "Qui donne du pur de l'impur, n'est-ce pas Moi, D.ieu ?" » (lyov 14,4) ; Avraham descendit de Térah, 'Hizkiya d'A'haz, Yochiya d'Amon, Mordékhaï de Chimi, les juifs des autres nations, le monde futur de ce monde. Qui fait cela ? N'est-ce pas L'Un du monde ? » (Bamidbar Rabba 19,1). Selon la nature, Térah, A'haz, Amon auraient dû engendrer des voyous comme ils l'étaient eux-mêmes. Pourtant, leurs descendants furent des justes ! Ce monde contient beaucoup de mensonges et d'impureté, mais c'est en traversant ce monde-ci que l'homme méritera l'autre monde ; voici la merveille que D.ieu créa. Par ailleurs, l'arbre s'appelle arbre de la connaissance du bien et du mal et non pas arbre de la connaissance du mal et du bien. Le bien précède le mal, et D.ieu est le Bien qui précède tout ; Il créa le mal qui sera réparé à la fin.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Le premier jour de travail au Michkan a lieu et Aharon et ses enfants appliquent le service comme Hachem l'avait demandé. Aharon bénit le peuple.
- Episode malheureux de Nadav et Avihou. Ils meurent devant D.ieu. Moché exige le deuil général (Rachi).
- Moché reproche à Aharon d'avoir brûlé le Korban de Roch 'Hodech. Aharon lui répond : "Etant 'onen' (en attente d'enterrer ses enfants), si j'avais mangé le Korban, cela aurait-il plu à Hachem?" Moché avoue son erreur.
- La Torah cite les lois de "Casherout" des animaux.
- La Torah traite aussi du sujet de l'impureté des animaux, aliments et ustensiles.

Réponses Tsav N°127

Charade: Cor Bas Note

Enigme 1 : Ben Hé Hé dont l'enseignement est : "Lefoum Tsaara Agra"

Enigme 2 : Oiseau.

Enigme 1 :

Quelle Berakha ne contient pas le mot Baroukh ?

Enigme 2 : 9+2=711 7+6=113
Complétez : 8+5=313 9+8=117
6+4=210 5+2=37 ?+?=123

Enigmes



Pour aller plus loin...

Leïlouï nichmat Binyamine
Yaacov Ben Zoharit Rout

- Qu'y a-t-il de particulier dans l'appellation de la Paracha ?
- A l'époque du Beth Hamikdach, de la même façon qu'il y avait un Beth Hamikdach ici-bas, il y en avait également un en haut, qui se chargeait des Korbanot en haut ?
- Où ont été enterrés Nadav et Avihou ?
- Selon le "chout Sédé Haarets", ce n'est pas une bonne chose de nommer le 1er garçon au nom du beau-père du mari, d'où le sait-il ?
- Lorsqu'un Tsadik quitte ce monde, le soleil s'arrête de ... ?
- Qui était le maître de Aharon ? (10,4)
- Le Radak dit : En lachone Hakodech, on appelle différemment les oncles du côté père et ceux du côté mère. Comment ?
- Quelle différence y a-t-il entre les larmes de peine et de joie ? (10,6)
- Le Ramban rapporte des écrits mentionnant une conséquence étonnante pour celui qui boit du lait de cochon. Laquelle ? (11,7)
- Qui construira le 3ème Beth Hamikdach ?

Mordekhaï Guetta

Pour dédicacer un numéro ou pour recevoir Shalshelet News par mail ou par courrier, contactez-nous : shalshelet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

Les lois de Pessa'h - Bédika 2ème partie

1) Le soir du 14 Nissan, on effectue la Bedikat 'Hamets à la sortie des étoiles (21h27). Il est interdit de travailler ou de prendre un repas (54g de pain ou gâteau), une demi-heure avant l'heure de la Bedika (20h57). Cet interdit ne concerne que le chef de famille ['Hazon Ovadia sur 'Hanouka page 68 dans les notes].

En ce qui concerne l'étude de la Torah, il n'y a pas d'interdiction d'étudier durant cette demi-heure. Mais une fois arrivé le moment de la Bedika, on s'empresse alors de réaliser cette Mitsva [H.O page 40/41].

2) Il ne faudra pas parler durant toute la Bedika (excepté ce qui est nécessaire pour la Bedika). Celui qui aurait parlé entre la bénédiction et le début de la Bedika devra recommencer la Berakha si ces paroles ne concernaient pas la Bedika. Toutefois, dans le cas où l'on a déjà commencé la Bedika, on ne referra pas la Berakha [Ch. Aroukh O.H 432,1].

3) Celui qui part en voyage dans les 30 jours avant Pessa'h devra effectuer la Bedika la nuit de la veille de son départ sans bénédiction [Ch. Aroukh, O.H 436].

Dans le cas où on aura vendu tout le 'Hamets se trouvant à notre domicile, il ne sera pas nécessaire de procéder à la Bedika. Il sera tout de même recommandé d'exclure volontairement une pièce de la vente de la maison, de manière à pouvoir y effectuer la Mitsva de la Bedika la veille du départ et ce sans Berakha [H.O page 51; Or Ietsion 3, Perek 7 .19].

Cependant, il est important de savoir que de manière générale, il est fortement recommandé de se débarrasser définitivement du véritable 'Hamets avant Pessa'h sauf si cela causerait une grande perte [Penini halaha perek 6.3].

David Cohen

La question

Suite au décès des enfants de Aaron, Moché lui dit (10,3): "C'est ce que Hachem avait dit : Par mes proches, je me sanctifierai".

Rachi explique : Moché pensait que ce serait lui ou Aharon qui serait visé. Il conclut donc que Nadav et Avihou avaient un niveau supérieur au leur.

Question : Nous comprenons aisément que Nadav et Avihou avaient un niveau exceptionnel. Cependant, en quoi cela démontre-t-il la supériorité sur Moché et Aharon ?

Le 'Hanoukat Hatorah explique : il existe 2 raisons pour lesquelles Hachem enlève un tsadik avant son heure : expier les fautes de la génération ou éviter d'assister aux malheurs à venir qu'il ne mériterait pas de subir (comme Avraham qui décéda 5 ans plus tôt pour ne pas voir la déchéance d'Essav).

Or, Moché se dit : Si leur mort était due à une expiation, il n'y aurait pas eu besoin que Hachem en prenne 2, un seul aurait suffi. Hachem les enleva donc pour la seconde raison.

Toutefois, si Hachem prit la peine de préserver Nadav et Avihou des malheurs à venir et non pas Moché et Aharon, cela prouve bien que leur grandeur était supérieure.

G.N.

La Voie de Chemouel

Le chapitre précédent s'est achevé dans le sang et la douleur. Outre leur défaite, les Israélites viennent de perdre le Aron. Nos Sages nous enseignent que c'est Chaoul, futur roi d'Israël, qui annonça cette terrible nouvelle. Celle-ci provoqua la mort d'Eli et de sa belle-fille. Mais avant de mourir, la femme de Pin'has (fils d'Eli) met au monde un petit prématuré. Elle le prénomme I-Kavod, soit « sans honneur » en hébreu. Elle fait ainsi référence à la perte du Aron, symbole du prestige d'Israël.

Un avis rapporte que Chaoul parvint à sauver les Tables de la Loi que le Aron renfermait. Mais le Radak rejette complètement cette opinion. En effet, comme on va le voir par la suite, on ne pouvait s'approcher de l'objet saint sans en subir les conséquences. C'est ce qui va arriver aux philistins.

Suite à leur victoire, ces derniers se dirigent vers Ashdod et entreposent le Aron dans le temple de leur divinité Dagon. Ils célèbrent ainsi le triomphe de leur dieu sur celui des Israélites. Mais le lendemain matin, à leur réveil, ils constatent que la statue de Dagon est tombée de son estrade et fait face au Aron. Les philistins décident de ne pas tenir compte de cet incident et remettent l'idole

sur pied. Le jour suivant, celle-ci est non seulement à terre mais elle a également perdu ses bras et s'est brisée en deux, séparant ainsi la partie humaine de la partie poisson. Le Malbim et le Ralbag s'accordent à dire que les philistins s'obstineront jusqu'à la fin à imputer ces malheurs au seul fait du hasard. C'est la raison pour laquelle Hashem dut exacerber leurs souffrances, afin qu'ils finissent par ouvrir les yeux sur leur faute.

Dans un premier temps, une partie des philistins est affectée par des hémorroïdes. Suivant le conseil de leurs dirigeants, les philistins envoient le Aron à Gath, contrée la plus éloignée d'Ashdod. Ils pensaient ainsi prouver que l'infection était locale et n'avait aucun lien avec l'objet de culte des Israélites. Mais alors qu'ils viennent tout juste de le réceptionner, tous les habitants de la ville de Gath contractent la maladie. (Voir Rachi). Face à un tel fléau, les philistins ne consultent aucune autorité et se débarrassent au plus vite du Aron (Malbim). La ville d'Ekron sera la suivante à subir le courroux divin et cette fois, il y aura des morts.

Nous verrons la semaine prochaine comment ils réagiront.

Yehiel Allouche

Aire de Jeu



Charade

Mon 1er peut être électrique ou émotionnel,
Mon second signifie se presser,
Mon 3ème n'est ni blond ni brun,
Mon 4ème est un possessif,
Mon tout est donné aux Cohanim.

Jeu de mots

A force de jouer il performe.

Devinettes

- 1) Comment a réagi Aharon après le décès de ses enfants ? (Rachi 10,3)
- 2) Qui étaient Michaël et Eltsafan par rapport à Aharon ? (Rachi 10,4)
- 3) Où voit-on dans la Paracha qu'il ne faut pas avoir honte de dire la vérité même lorsque ce n'est pas très agréable ? (Rachi 10,20)
- 4) Pourquoi la cigogne est-elle appelée 'Hassida' ? (Rachi 11,19)
- 5) Quel volume doit avoir un aliment tamé pour en impurifier d'autres ? (Rachi 11,34)

Réponses aux questions

- 1) Le **Otsar Pelaot Hatorah** remarque que bien qu'il soit écrit au début de la Paracha "Hachémini", la Paracha s'appelle 'Chémini'. (C'est aussi le cas pour d'autres parachiyot comme Michpatim, Metsora, Matot et Dévarim).
- 2) Midrach: L'ange Gabriel.
- 3) A Or Hahar, comme leur père Aharon. (**Ben Ich Haï** dans le Ben Yéhoyada).
- 4) Dans notre Paracha, Nadav (1er fils de Aharon) a été nommé sur son grand-père maternel, Aminadav. Nous connaissons la suite...
- 5) Le **Mochav Zekénim** dit qu'il s'arrête de chanter pour Hachem.
- 6) Ouziel, son oncle.
- 7) Du côté père : Dodim.
Côté mère : Mesarpim.
- 8) Le **Chevet Moussar** dit : Celles de peine sont chaudes, celles de joie sont froides.
- 9) Si un bébé tète du lait de cochon, il risque d'avoir la lèpre.
- 10) 4 opinions :
Midrach Tanhouma : L'empire d'Edom.
Méshivat Nafech : Les Béné Israël.
Midrach Rabba : Le Machia'h.
Baba Kama 60b : Hachem.

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Naphtali HaCohen Katz

Né en 1649 à Ostrowo en Ukraine, Rabbi Naphtali HaCohen Katz est un rabbin et kabbaliste germano-russe. Il appartient à une famille de rabbins d'Ostrowo, où son père, Rabbi Yits'hak Cohen, l'arrière-arrière-petit-fils du Maharal de Prague, s'était réfugié pour échapper aux pogroms lors du soulèvement des cosaques de Chmielnicki. En 1663, le jeune Naphtali tombe entre les mains de Tatars (peuple turc) qui le maintiennent en servitude pendant plusieurs années. Il réussit à s'échapper et retourne à Ostrowo. Il est alors choisi comme rabbin pour succéder à son père. En 1690, il est nommé grand-rabbin de Posen en Prusse (maintenant en Pologne), poste qu'il occupe jusqu'en 1704. Il se consacre à l'étude de la Kabbala et recueille un grand nombre de livres kabbalistiques. En 1711, un incendie se déclenche dans sa maison et, prenant rapidement de l'ampleur, détruit une bonne partie du quartier juif. Il est accusé (à tort bien sûr) d'avoir empêché l'extinction du feu par des méthodes traditionnelles en comptant sur l'efficacité de ses pouvoirs kabbalistiques. Il est arrêté et jeté en prison et n'obtient sa liberté qu'en renonçant à son poste. Il s'installe alors à Prague où vit une partie de sa famille.

Un autre malheur va s'abattre sur lui, qui va empoisonner sa vie, plus que la perte de sa fortune et de sa position. Le pseudo-kabbaliste Néhémie Hayoun (disciple de Sabbataï Tsevi qui s'était auto-proclamé machia'h) arrive à Prague et se proclame prédicateur et émissaire venu de la Terre Sainte. Il réussit à gagner la confiance de Rabbi Naphtali. Quand celui-ci demande à Rabbi Naphtali une approbation pour son livre mystique « Mehemnouta de Koula » dont il lui soumet uniquement le texte principal sans les

commentaires qui l'accompagnent, et pourtant dans lesquels l'auteur professe la doctrine de la Trinité, Rabbi Naphtali la lui accorde et recommande même chaudement le livre. Avec ces recommandations et celles des autres rabbins qu'il a obtenues de la même façon, Hayoun voyage en Moravie et en Silésie propageant partout sa doctrine sabbatéenne. Rabbi Naphtali découvre rapidement son erreur et s'efforce, mais sans succès, de récupérer son approbation, bien qu'il ne réalise pas encore la pleine portée du livre. Ce n'est qu'en 1713, alors que Rabbi Naphtali séjourne à Breslau (Pologne) où il exerce comme rabbin, que le 'Hakham Tsvi Hirsh Ashkenazi d'Amsterdam, l'informe des conséquences. Rabbi Naphtali décide alors d'agir vigoureusement et lance un interdit contre l'auteur et son livre. Il devient un des plus fervents partisans du 'Hakham Tsvi dans sa campagne contre Hayoun.

En 1715, Rabbi Naphtali rencontre le roi de Pologne Auguste II pour récupérer sa charge de rabbin de Posen qui est à cette époque vacante, mais il échoue en raison de l'opposition des responsables de la communauté. Il retourne donc en Ukraine, et en 1718, s'embarque vers la Terre Sainte, mais meurt en cours de route à Constantinople, dans l'Empire ottoman.

Rabbi Naphtali a publié plusieurs livres. Il est entre autres l'auteur des ouvrages suivants : Birkat Adonai, un commentaire sur Berakhot avec une introduction sur la corrélation des traités de la Michna, avec comme sous-titre Semikout 'Hakhamim (Connexion des Sages) ; Meshek ha-Zera (Ensemencement de la graine), commentaire sur l'ordre Zeraïm de la Mishna (non publié) ; et Pi Yesharim (La bouche du Juste), une introduction kabbalistique à la Genèse. De plus, Rabbi Naphtali a aussi édité un certain nombre de livres de prières dont Seli'hot (Pardons), prières pénitentielles accompagnées de commentaires.

David Lasry

Comprendre sa Téfila

Séla'h lanou avinou ki 'Hatanou : Après avoir fait téchouva, le moment est arrivé de recréer le lien d'amour qui nous unit à Hachem, lien qui est la finalité de la prière. Ce lien est fondé sur la yirat chamaïm, la crainte du ciel. On a tendance à voir celui qui craint Hachem comme un homme austère, triste et rigide, dans l'angoisse constante de voir un éclair s'abattre sur lui au moindre faux-pas. Le Sage voit plutôt l'image d'un père dansant avec son fils le jour de Sim'ha Torah ; plus ils dansent plus leur cœur déborde d'un amour mutuel. C'est le bonheur et la confiance qui guident leur relation. Ainsi, plus intenses se font les sentiments, plus vive est la crainte de perdre cette relation. Il n'y a pas plus forte pitié que celle d'un père pour son fils. C'est la raison pour laquelle nous demandons à notre Père de nous pardonner pour les égarements qui pourraient nous faire perdre cet amour paternel.

Me'hol lanou malkénou ki pachanou : Il ne faut pas s'appesantir sur ses fautes, sur ses 'hataïm, car les ressasser constamment nous empêche d'avancer, et nous fait perdre notre confiance en nous. Cependant, il ne faut pas les traiter avec légèreté, au risque d'endurcir notre cœur, et de les transformer en pchiot, en fautes délibérées. Dans ce cas, Hachem doit endosser son rôle de Roi, et il ne s'agit plus de seli'ha, de pardon, mais de mé'hila, d'absolution, car ici, c'est l'honneur d'Hachem qui est en cause.

Ki el tov vésala'h ata : Le jour de Kippour, nous remercions Hachem de nous avoir octroyé ce moment consacré à la mé'hila, la séli'ha, la kappara, et lim'hol bo ète kol avonoténou : ce sont quatre notions distinctes : la mé'hila concerne la faute envers l'honneur d'Hachem bafoué par notre refus de L'écouter. La séli'ha concerne la faute elle-même; la kappara est le nettoyage de l'âme, le retrait de la faute, comme si elle n'avait jamais été commise. Lim'hol bo ète kol... concerne l'effacement des traces laissées par la faute, dans les sphères célestes, et la réparation des mondes détruits par elle. Lorsque le juge doit annoncer son verdict pour une faute « terrestre », il a une marge pour alourdir ou même alléger la sentence, mais cette marge est très limitée. Comment peut-on imaginer qu'une chose aussi grave que la faute, dont les conséquences sont ineffables, puisse trouver une quelconque réparation sans parler des mondes célestes détruits et des anges destructeurs créés ? Si ce n'est l'omnipotence du Roi, qui peut (après notre téchouva sincère), dans son infinie bonté, nous absoudre, au point où, non seulement, nous sommes pardonnés, la faute n'a jamais rien causé car elle n'a pas existé, et notre lien d'amour avec Hachem en sort plus fort qu'avant la faute.

Mikhael Amar

Notion talmudique

Les semaines passées, nous avons étudié le sujet de la voix céleste qui s'élève contre un avis majoritaire; la Halakha tranche comme la majorité des sages et non selon la voix céleste.

Étudions maintenant ce principe de Rov, de majorité!

"Olkhim a'har harov" nous suivons la majorité.

Cela est appris du verset: " *A'harei Rabbim Léatot* " vous pencherez selon la majorité.

De quoi s'agit-il?

Lorsque les sages du tribunal ont des avis différents, on tranche selon la majorité, d'ailleurs pour cela, le tribunal est composé d'un nombre impair de sages, afin de pouvoir avoir la majorité en un sens.

Il est intéressant de rapporter ici une autre Halakha qui provient de ce Passouk et de cette règle de suivre la majorité, et de voir par la suite ce qui distingue ces deux Halakhot.

La Guemara dans le traité Houlin traite du fameux sujet de "Halekh a'har Harov" suit la majorité, dans 2 cas différents:

On trouve une viande dans la rue, qui provient de l'un des magasins de la ville; neuf magasins sont Casher, et un ne l'est pas, on considère que la viande provient d'un des magasins Casher.

Cela est appris du même verset de A'harei Rabbim Léatot.

Il y a un sujet qui ressemble: la majorité des bêtes sont bien portantes et une minorité est Treifa et donc interdite à la consommation; Lorsqu'on abat une bête, on peut la consommer vu que la majorité des bêtes sont bien portantes.

Est-ce la même règle que le cas précédent? C'est différent:

Dans le cas des magasins, le doute est la provenance de la viande, les éventualités sont les magasins présents devant nous.

Dans le second cas, la question n'est pas de quel groupe - Casher ou non- provient cette bête, mais plutôt "quel est son statut". Or vu que Rov Béémot Kéchérot (la majorité des

bêtes n'ont pas de problème de Tréfout), on identifie notre bête à cette "majorité naturelle".

La Guemara enseigne que le premier cas nommé "Roubba déita Kaman", le Rov étant présent devant nous, il peut trouver sa source de la règle de majorité au sujet du tribunal. Tandis que le second cas nommé "Roubba déleita Kaman", on suit la majorité mais ce n'est pas évident qu'on puisse l'apprendre de ce cas Halakha.

Tossfot pose une question sur le principe qui affirme que l'on suit le Rov du Beit Din:

Nous savons qu'en cas de litige financier, si Réouven prétend que Chimon lui doit de l'argent, le Beit Din n'a pas la capacité de rendre Chimon "Hayav- redevable-" par des présomptions mais avec une preuve valable (témoins...).

La Guemara présente une Makhloket fondamentale entre Rav et Chmouel: Peut-on s'appuyer sur la majorité comme preuve suffisante pour cela.

La Halakha est comme Chmouel: "Ein olkhim bémamone akhar harov", on ne s'appuie pas sur une majorité pour sortir l'argent de la personne le détenant;

Or lorsqu'on tranche selon la majorité du Beit Din, on oblige la personne à payer?

Tossfot différencie les deux sortes de Rov;

Il est possible de comprendre leur réponse de cette façon: lors d'une Mahloket entre les Dayanim, le Psak est selon la majorité, donc l'avis minoritaire se retire et il n'y a devant nous qu'un avis alors qu'un Rov classique ne peut effacer le Miyout-

la minorité- mais uniquement avoir plus de valeur que le Miyout et cela n'est pas suffisant pour sortir de l'argent!

La question qui se pose est la suivante:

Si c'est ainsi, les cas sont très différents, et on ne pourrait pas apprendre la notion de Rov dans l'un à partir de l'autre, or la source de Rov est bien du Beit din comme nous avons cité précédemment?

Laissons cela à la réflexion du lecteur!

Moché Brand

La Force de notre peuple

Notre Paracha nous enseigne que les animaux que l'on peut consommer doivent impérativement être ruminants et avoir les sabots fendus. Au-delà du côté halakhique de ces caractéristiques, il est également possible d'y voir les marqueurs de notre peuple. En effet, les Béné Israël sont comparés à l'agneau qui possède ces 2 signes. Le monde occidental est, quant à lui, comparé au 'hazir (=cochon) et le monde oriental au chameau.

Ce 'hazir, dont se nourrit la civilisation occidentale, possède 1 seul des 2 critères, il a les sabots fendus mais ne rumine pas. Ce sabot est le symbole de peuples qui vont de l'avant mais qui font de la modernité leur seul critère. Le progrès devient l'unique objectif sans se soucier de regarder en arrière. D'ailleurs, il n'est pas étonnant de voir l'insolence des plus jeunes aller en grandissant lorsque le passé est présenté comme une forme d'archaïsme dont il faut s'échapper.

Le chameau, dont la civilisation orientale se nourrit, a au contraire la capacité de ruminer mais n'a pas les sabots fendus. Le fait de ruminer est ici le symbole du peuple qui ressasse constamment le passé et qui vit dans une éternelle nostalgie sans être capable de se projeter vers l'avant, ni d'aspirer à rêver de mieux.

Le peuple juif se forge lui à travers 2 objectifs complémentaires. D'un côté, nous disons : "quand est-ce que mes actions atteindront celles de mes ancêtres", et d'un autre nous vivons chaque instant avec la Emouna de la venue proche du Machia'h. Nous respectons profondément nos parents et enseignants et nous investissons beaucoup de nos efforts à éduquer nos enfants. Nous puisons chaque jour des enseignements de notre histoire, pour nous aider à construire notre monde futur.

Etre conscient de son passé glorieux et de son futur

merveilleux, nous permet de réaliser que ce présent que nous vivons est un maillon essentiel de notre histoire et qu'il faut le vivre pleinement pour honorer notre héritage et accélérer la géoula future.

Le 1^{er} texte de la Hagada de Pessa'h commence en disant : "Voici le pain que nos ancêtres ont mangé en Egypte", et se termine par : "l'année prochaine à Jérusalem reconstruite".

De même, nous terminons la Hagada par le chant de 'Had gadia. Ce qui semble être un simple récit est en fait le résumé de l'histoire d'un peuple. A chaque strophe on répète toutes les étapes précédentes jusqu'à arriver à la dernière où c'est le bien qui l'emporte. Ce double regard nous accompagne donc jusqu'à la fin du Sédèr.

(Léka'h tov au nom du Yémot olam)

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Léa est une très bonne jeune fille en âge de se marier. Par un beau jour de printemps, elle rencontre Ronen, un jeune Ba'hour Yéchiva qui, après quelques renseignements, paraît concorder avec ce qu'elle recherche. Léa le rencontre une première fois puis une deuxième et elle est conquise, Ronen semble être attentionné, gentil, rigolo, très sérieux dans son étude, bref, en deux mots « le prince charmant ». Les choses avancent dans le bon sens et Léa attend maintenant qu'il lui fasse une demande en mariage. Mais voilà qu'un matin, elle reçoit un coup de fil de la Chad'hani qui lui apprend que le garçon veut s'arrêter là sans véritablement donner d'explication, la Chad'hani lui dit qu'il ne sent pas de lien se créer. Léa est effondrée, elle ne comprend vraiment pas. Le temps passe mais elle n'arrive pas à oublier. Ses parents essaient de la raisonner en lui expliquant que ce n'est sûrement pas son Mazal et qu'elle trouvera un garçon encore mieux, mais rien n'y fait. On lui propose d'autres jeunes hommes mais elle ne veut rien entendre et encore moins les rencontrer, elle est persuadée que Ronen était celui qui lui était destiné. Jusqu'au jour où une de ses professeurs, la voyant déprimée, lui demande ce qui lui arrive ces derniers temps. Léa, se sentant en confiance, lui raconte alors toute son histoire. C'est alors que Sarah, la professeure qui semble stupéfaite, lui déclare qu'elle connaît très bien Ronen vu qu'il est son voisin. Elle rajoute qu'effectivement c'est un garçon qui paraît bien mais qu'en vérité elle est au courant de tout le mal qu'il fait à ses parents. Il passe des journées entières à ne rien faire, il est très mauvais avec son entourage et lorsqu'on lui dit quelque chose il s'empporte dans une colère incontrôlable. Sarah rajoute que Léa devrait plutôt faire le Gomet pour remercier Hachem de l'avoir sauvée de ses griffes. Léa est à son tour sous le choc, elle a besoin d'un petit peu de temps pour digérer tout cela. Et Baroukh Hachem, quelques jours après, Léa va mieux, elle comprend que Hachem l'a épargnée d'une vie malheureuse et lui réserve sûrement un 'Hatan qui sera comme elle espérait, et du fond de son cœur elle fait Nichmat Kol 'Hai

pour remercier notre Père qui fait tellement attention à nous du haut du Ciel. Mais c'est au tour de Sarah de n'être pas bien, elle sait qu'elle n'a dit que la vérité mais elle se demande tout de même si elle avait le droit de dire autant de Lachon Ara pour sauver son élève ?

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne qu'il est possible que si l'intention de celui qui raconte est (seulement) pour enlever le poids qu'il porte dans son cœur (et non pas pour faire du mal à autrui) cela sera permis au même titre que celui qui dit du Lachon Ara pour éviter une perte. Le Rav Zilberstein rajoute que ce n'est que s'il ne rajoute rien et n'entraîne pas de perte à la personne sur laquelle il rajoute cela. Mais le Rav rapporte qu'une telle histoire fut racontée au Rav Eliyachiv qui interdit complètement de parler du Lachon Ara. Le Rav Zilberstein explique le Psak de son beau-père en ramenant la Guemara Souca (25a) qui nous apprend que l'homme doit être maître de ses sentiments, Léa aurait donc dû écouter les explications de ses parents et comprendre que Ronen n'était pas le garçon que Hachem lui avait destiné. Cela est différent du cas du 'Hafets 'Haïm qui parle d'un cas où le mal-être de la personne est sur du long terme et n'a d'autre remède et solution que le fait que la victime raconte et vide son cœur. Pour terminer, le Rav explique que bien que Sarah ne se soit pas bien comportée, elle n'aura pas à faire Techouva car elle s'est trompée sur l'intention de faire une Mitsva. La Guemara Moed Katan (18b) raconte qu'un Juif priait Hachem afin qu'Il mette dans la tête d'une certaine jeune fille le fait qu'elle veuille se marier avec lui. En entendant cela, Rava lui dit de ne pas prier ainsi car peut-être que cette jeune fille ne lui était pas destinée et qu'il regrettera un tel mariage. Malheureusement, le Juif ne l'écoula pas et finit par se marier avec cette jeune fille... Rava ne tarda pas à le retrouver en train de prier Hachem pour qu'il lui retire la vie soit à lui soit à sa nouvelle épouse tellement il en souffrait. On priera donc Hachem tout simplement pour qu'Il nous permette de retrouver notre fameux Mazal qui nous est destiné pour vivre dans un réel Chalom.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Un feu sortit de devant Hachem, il les (Nadav et Avihou) consuma, ils moururent devant Hachem » (10,2)

Rachi écrit : "Rabbi Eliézer dit : Les fils de Aaron ne sont morts que pour avoir enseigné une halakha en présence de Moshé, leur maître. Rabbi Yichmaël dit : Parce qu'ils sont entrés dans le Mikdach après avoir bu du vin. La preuve : après leur mort a été donnée l'interdiction à ceux qui restaient de ne pas rentrer dans le Mikdach après avoir bu du vin...". Questions :

1. Pour nous expliquer le sens du verset, pourquoi Rachi a-t-il besoin de nous ramener les raisons pour lesquelles sont morts Nadav et Avihou ?
2. Si déjà Rachi nous donne les raisons, pourquoi nous donne-t-il des raisons qui n'apparaissent pas clairement alors que dans le verset d'avant, la raison est explicitement écrite : "...ils ont approché devant Hachem un feu étranger que Je ne leur avais pas ordonné" ?
3. Si Rachi ramène ces deux explications car ce sont elles qui correspondent le plus au pchat, on ne voit pas où apparaît dans le verset le fait qu'ils aient dit une halakha devant Moshé. Où cela apparaît-il dans le verset ?
4. Étant donné que Rachi ramène une preuve à la deuxième explication, celle-ci correspondant donc bien au sens du verset, pourquoi Rachi ramène-t-il la première explication ?
5. Comment Nadav et Avihou peuvent-ils être punis pour avoir bu du vin alors que l'interdiction de boire du vin n'avait pas encore été donnée ? (Voir Ramban)

Commençons par ramener les paroles de Rabénou Ovadia du Bartenoura :

« La halakha qu'ils ont enseignée devant Moshé est : bien que le feu descende du Ciel pour consumer les korbanot, il y a malgré tout une mitsva d'amener du feu. Et ainsi il faut expliquer le verset précédent "ils ont approché un feu étranger" : ils ont amené du feu (malgré le fait qu'il y avait déjà un feu qui était descendu du Ciel) et bien qu'il s'agisse de la halakha, ce qui leur est reproché est "que Je ne leur ai pas ordonné", c'est-à-dire "comme Je ne leur ai pas demandé il ne fallait pas le faire car en le faisant ils diffusèrent cette halakha en présence de Moshé", ce sont là les paroles de Rabbi Eliézer. Rabbi Yichmaël vient ajouter : "mais comment ont-ils pu enseigner cette halakha en présence de Moshé Rabénou ?", ce à quoi il répond qu'ils avaient bu du vin ».

Selon cela, le fait d'avoir enseigné une halakha devant Moshé est bien écrit dans le verset : c'est le sens du "feu étranger que Je n'ai pas ordonné". Si Rachi ne nous le dit pas dans le verset lui-même c'est parce qu'il n'apparaît pas clairement qu'il s'agisse là de la raison de leur mort, tandis que dans notre verset on voit qu'ils ont été brûlés en vertu du principe mesure pour mesure. On comprend alors que leur faute repose sur le "feu étranger que Je n'ai pas ordonné".

Aussi, nous voyons que Rabbi Yichmaël est d'accord avec Rabbi Eliézer sur le fait que leur erreur était d'avoir enseigné cette halakha devant Moshé, et le fait d'avoir bu le vin n'est pas une faute en soi car cela n'avait pas encore été ordonné mais c'est ce qui a provoqué la faute, et à cela il ramène une preuve, mais ils sont tous deux d'accord que Nadav et Avihou sont morts pour avoir approché un feu étranger non ordonné, c'est-à-dire d'avoir enseigné une halakha devant Moshé Rabénou.

Mordekhaï Zerbib